

Nationalisation et rôle de l'Etat un enjeu pour l'industrie informatique française de Bull (1963) à la CII (1969) jusqu'à Thales...

Au moment où Bruno Le Maire et plusieurs libéraux mettent en avant « leurs nationalisations » face à la crise sanitaire et économique que nous connaissons, je voudrais apporter mon témoignage de syndicaliste, ayant travaillé et milité à la CII Toulouse, concernant l'industrie informatique.

En effet pour cette industrie, comme pour d'autres notamment l'aéronautique, le rôle de l'Etat a toujours été déterminant pour développer une industrie stratégique pour notre indépendance tout en développant des coopérations européennes.

Mais les choix politiques, financiers des grands groupes et des gouvernements, les abandons successifs et le bradage de nos industries, sans consultation des représentant·e·s des salarié·e·s et de la Nation, ont abouti à des drames humains et industriels. Aujourd'hui plus que jamais la nationalisation de secteurs stratégiques, pour répondre aux besoins sociaux, économiques, environnementaux, de notre pays sont à l'ordre « du jour d'après », avec une dimension démocratique et une place centrale des salarié·e·s et de leurs représentant·e·s.

Hier comme aujourd'hui les luttes sociales et politiques sont déterminantes pour résister, proposer, associer les salarié·e·s et les citoyen·ne·s, pour répondre aux immenses besoins sociaux et économiques de notre temps et de l'humanité.

Retour sur une industrie vitale

Comment et pourquoi l'industrie informatique a pris forme dans notre pays ?

Dans un livre publié en 1976 par deux journalistes Jacques Jublin et Jean Michel Quatrepoint, intitulé « French ordinateurs » de l'affaire Bull à l'assassinat du Plan Calcul, il est relaté plusieurs éléments.

La première affaire Bull

C'est en 1963 que commence l'histoire de l'informatique française avec la « première affaire Bull » ; à cette époque De Gaulle, attaché à l'indépendance nationale, considère que c'est par l'indépendance militaire qu'il faut commencer pour s'affranchir de la tutelle américaine.

Pour développer une force de frappe dissuasive il faut posséder un matériel informatique que la France n'a pas et que seuls les américains maîtrisent.

A cette période 3 grandes sociétés peuvent étudier un projet, la CSF, la CGE et la compagnie des machines Bull mais qui n'a pas de fonds propres suffisants ; de plus les $\frac{3}{4}$ des commandes d'Etat allaient à IBM.

Face au géant américain, il est nécessaire pour Bull d'emprunter et plusieurs banques européennes y sont prêtes, mais le ministre des finances de l'époque (un certain Valéry Giscard D'Estaing...) s'y oppose, de plus la CSF et la CGE sont des grands rivaux et verraient bien un dépôt de bilan de Bull qui s'essouffle, pour le racheter à bas prix.

Des tractations s'opèrent avec General Electric pour qu'ils entrent dans le capital de Bull, elles aboutissent, après plusieurs négociations, à l'éclatement de Bull, avec l'accord de Valéry Giscard D'Estaing et du gouvernement gaulliste qui acceptaient bien l'entrée des américains dans l'affaire.

La CGT et le PCF demandaient alors la nationalisation de BULL face à l'hégémonie d'IBM et de Général Electric qui dominaient ainsi l'industrie des ordinateurs en France et en Europe.

La naissance du Plan Calcul

Mais la question reste toujours posée d'un programme de développement de l'informatique en France et la décision de créer un outil industriel en s'appuyant sur les forces existantes, c'est ce que l'on appela le Plan Calcul.

Et c'est en décembre 1966 que va naître la CII de la fusion de 2 entreprises, la CAE (filiale de Thomson CSF et CGE) et la SAE (filiale de Schneider), l'Etat sera le principal bailleur de fonds.

Le 13 avril 1967 il signe une convention pour 5 ans avec la CII (à capitaux privés) pour développer une nouvelle gamme d'ordinateurs avec une technologie différente de celle des américains avec la sortie en septembre 1968 du premier ordinateur, l'IRIS 50.

Et de la CII...

C'est à Louveciennes en Région Parisienne que s'installe la jeune CII, puis en mars 1968 l'Etat décide de construire une usine moderne à Toulouse dont la première tranche voit le jour en juillet 1968.

En 1969 les intérêts financiers et particuliers des deux groupes CGE et Thomson seront tranchés par les pressions de la Délégation à l'informatique (l'Etat) et de Paribas au travers d'un accord appelé le « Yalta de l'électronique ».

Cela se traduit par la création d'un holding (Fininfor) où Thomson détiendra 52% du capital et CGE 48%, ce holding contrôlera 70% de la CII.

Opérationnelle en 1969, la CITEC Toulouse fut pendant 7 ans le centre de production de la CII d'où sortirent tous les ordinateurs de la gamme 10000 puis les IRIS (45 à 80), les Mitra et Solar.

L'usine de Toulouse située sur le quartier du Mirail aura pour vocation les techniques de pointe, en matière d'électronique, d'aéronautique et d'aérospatiale.

Mais plus l'Etat s'engage, plus les groupes privés se déchargent de leur responsabilité et moins ils apportent leur soutien effectif tant à la CII qu'à la Sperac (périphériques).

Dans le même temps les américains lancent une offensive en France en cherchant à maîtriser les cerveaux et la matière grise par l'intermédiaire de la SEMA mais ils échouent et notre pays préserve son indépendance dans ce domaine.

La seconde affaire Bull.

En 1970 démarre une seconde affaire Bull. Général Electric (GE) se désengage du marché mondial de l'informatique, ses activités sont regroupées avec celles d'Honeywell, cette opération inclut le transfert d'actions que GE détient dans Bull.

Mais il faut l'aval du gouvernement français selon notre législation sur les investissements étrangers ; certains avancent alors l'idée de récupérer Bull et de l'intégrer à la jeune CII.

Thomson et CGE refusent cette proposition pour ne pas hypothéquer d'éventuelles coopérations avec les groupes américains et mettent en avant une fusion CII et Bull/GE en lien avec Honeywell... ce qui se fera 5 ans après.

Les syndicats et partis de gauche dénoncent cette opération, en rajoutant le rôle d'Honeywell pendant la guerre du Viet Nam avec la fabrication de bombes à billes.

Une fois de plus le gouvernement et Pompidou cèdent aux exigences américaines et aux intérêts privés, ils livrent à Honeywell les parts de Bull dans GE.

En 1970/1972, de la CII, après avoir atteint les objectifs de la première convention du Plan calcul sur le plan technique, commercial et financier, ses artisans engagent des négociations pour définir une seconde convention avec un programme et un financement.

Une fois de plus Thomson et CGE refusent de mettre trop d'argent et laissent à l'Etat le soin de nouveaux financements, la Délégation à l'informatique propose un plan financier sur 7 ans (1970/1977) pour soulager la CII.

Il est prévu que l'Etat s'engage sur des marchés d'études et des subventions à hauteur de 170 millions de francs par an, en engageant les administrations et entreprises publiques comme les PTT à privilégier la CII ; d'autre part le marché américain marquant le pas, des risques existent pour qu'il se rabatte sur l'Europe.

La négociation européenne

Le gouvernement engage en 1973 des négociations au niveau européen qui visent à augmenter la gamme des produits, les débouchés et la rentabilité sans faire perdre à la CII son caractère national.

Dans un premier temps, en 1971 avec le groupe britannique ICL puis avec la firme américaine Contrôle Data Corporation pour former une société d'étude multinationale Data, mais les incompatibilités avec les machines existantes et les divergences de conception cassent cet accord.

Entre temps CII s'était mise en quête d'autres partenaires notamment avec un accord avec Siemens en choisissant pour leurs produits la compatibilité avec ceux d'IBM avec le lancement d'une nouvelle gamme d'ordinateurs en 1972, mais pour CII la sortie récente de la gamme IRIS pose problème.

Quelques jours après l'annonce de cet accord, Philips devient candidat comme troisième partenaire européen et ICL se remet sur les rangs, mais la CGE se montre réticent à ces différents rapprochements à cause de ses intérêts personnels (prendre la tête d'un groupe aussi puissant que Siemens).

Fin 1971 la démission du vice-président de Thomson CSF résulte des divergences sur l'orientation à donner à deux branches du groupe celle des composants électroniques et celle de l'informatique où Thomson sert de support à la CII.

Dans Thomson deux clans s'affrontent, ceux qui veulent faire tomber la société dans le giron de CGE avec Paribas derrière et ceux qui considèrent que la banque privilégie la rentabilité immédiate à une politique industrielle.

Mais le gouvernement et la délégation à l'informatique soutiennent l'option avec Siemens.

En septembre 1972, à l'occasion du Sicob, il est annoncé par le premier ministre Pierre Messmer, qu'un accord entre CII, Siemens et Philips deviendrait bientôt un ensemble européen multinational, visant 6% du marché mondial et 20% du marché européen.

Mais Ambroise Roux qui dirige la CGE (fournisseur entre autre des PTT) voit d'un mauvais œil Thomson et son leadership dans la CII bénéficiant des précieux ordinateurs qui sont appelés à être l'âme des centraux téléphoniques électroniques.

Dès 1973 la CGE prend l'offensive contre la CII en développant des arguments contradictoires (concurrence avec Philips) pour bloquer Unidata cet ensemble européen.

Elle s'appuie sur Honeywell Bull (qui se voit pris entre Unidata et IBM) en affirmant qu'un regroupement européen réaliste passe par cette firme et considérant que l'industrie européenne ne pourra vivre éternellement des subventions et marchés publics.

La CGE qui milite pour une internationalisation de l'informatique rejoint le ministre des finances de l'époque sur ce point pour dynamiser Unidata, la Délégation à l'informatique va contourner le ministre de l'industrie pour accélérer la signature des accords avec Unidata pour éloigner Honeywell Bull et se trouver en position de force.

L'idée d'un plan calcul européen est avancée par la CEE pour contrer les constructeurs américains qui réagissent fortement selon eux à cette volonté protectionniste.

Enfin le 4 juillet 1973 un accord est signé comportant un holding financier, des décisions financières, commerciales et industrielles dans chaque pays, une spécialisation des tâches et une gamme commune dont la production sera partagée (X2, X4, X5 pour la CII).

Mais le gouvernement est réticent et n'a pas encore donné son accord définitif, tout est fait pour que l'opinion publique et les partenaires ne le sachent pas. Dans le même temps des entreprises de la péri informatique créent un club pour défendre leurs intérêts car ils craignent que Philips vienne envahir le marché français.

Ainsi ils serviront de force d'appoint à la CGE et au Ministre contre la CII qui doit procéder à des augmentations de capital, la CGE se targue d'avoir versé 60 millions de francs en 8 ans, comme Thomson, à la CII, ce qui n'est rien face au financement de l'Etat.

La CGE dénonce alors des accords en informatique avec Thomson et le Ministre invoque des investissements trop importants pour l'Etat et indique que l'assise financière et industrielle de la CII est remise en question.

Thomson et la Délégation sont obligés d'informer Siemens et Philips de la situation qui perdent confiance dans la CII qui leur aurait apporté dans le cadre de l'association tout son savoir technique.

La fusion de la CII avec Honeywell Bull

En 1974, sous Giscard, un tournant s'opère. Face aux difficultés commerciales de la CII, par suite des attermoissements de ses actionnaires et des pouvoirs publics, deux stratégies s'opposent entre ceux qui veulent poursuivre l'expérience européenne et ceux qui optent pour une fusion avec Honeywell Bull.

Des tractations s'engagent dans le plus grand secret jusqu'à début 1975 entre les PDG des groupes français (celui de la CII n'a jamais été directement pris en compte dans la négociation) et de Honeywell Bull et le gouvernement français.

Mais avec comme préalables pour les américains, la maîtrise de la politique des produits par Honeywell, le refus de prendre en charge la production de la CII et de l'usine de Toulouse (1700 salarié-e-s), l'arrêt des études de la CII sur les grosses machines et périphériques et le parc actuel, et la mise hors de portée de nationalisation du réseau international d'Honeywell Bull et CII.

Aucun des négociateurs français ne s'élèvera contre cette volonté d'Honeywell.

En effet une victoire de la gauche et du programme commun auraient entraîné la nationalisation d'Honeywell Bull.

L'inquiétude gagne les 8500 salarié-e-s de la CII et le 24 janvier 1975 nous montons à 400 salarié-e-s de Toulouse manifester à Paris devant le ministère de l'industrie avec ce que l'on appela « le train de la colère », nous étions rejoint-e-s par nos camarades de la Région Parisienne et des élus locaux PCF et PS.

Notre banderole unitaire indiquait « Non aux licenciements, Oui à une informatique nationale » et les slogans fusaient « Giscard pipo ...nous voulons du boulot ».

De multiples initiatives ont été prises par la suite sur Toulouse avec, par exemple, l'occupation un jour du centre informatique de l'entreprise, mais aussi avec le rallye des bradés qui sillonna la France en juin ou un grand rassemblement sous la Tour Eiffel avec toutes les entreprises bradées à cette époque (SKF, Chausson...) et en présence d'Henri Krasucki, secrétaire de la CGT.

Après de multiples tractations avec Honeywell, qui n'a pas cédé d'un pouce, et devant la capitulation du gouvernement et des industriels français, une déclaration d'intention indique les grands axes.

La nouvelle société CII Honeywell (désignée par CII A) qui naîtra en juillet 1976, absorbe les activités CII hors de France et une partie de celles en France (5000 salarié-e-s) ; le reste de CII (désigné par CII B) comprend notamment l'usine de Toulouse, l'activité militaire et spatiale et les mini ordinateurs CII.

Les actions de ces deux sociétés sont détenues à 51% par un groupe d'actionnaires français (Bull/CGE/Etat) et 49% par Honeywell, les aides de l'Etat s'élèveront à 1,2 milliards de francs.

La nouvelle société CII Honeywell bénéficie d'une position privilégiée de fournisseur d'informatique générale des administrations, établissements publics et entreprises nationalisées.

Le montant des livraisons aux secteurs publics et parapublics atteindra au minimum 680 millions de francs en 1975 jusqu'à 1250 millions de francs en 1978.

De plus au cas où les commandes effectivement passées par les secteurs publics ne permettraient pas d'assurer à la nouvelle société les livraisons prévues, l'Etat verserait à la fin de chaque année une subvention complémentaire de 55% pour compenser l'insuffisance des objectifs/livraisons.

Au global les subventions de l'Etat varient selon les sources entre 3,2 et 5 milliards de francs dans l'opération CII Honeywell Bull.

Le devenir de l'usine de Toulouse

Après l'accord Unidata résilié à l'amiable, les textes définitifs signés avec Honeywell, il reste à régler le problème de la CII B qui inclut l'usine de Toulouse.

Nouvelles tractations entre le gouvernement et Thomson avec une annonce en avril 1976 au salon international des composants, sur les nouvelles structures de la CII B.

L'Etat prend à sa charge le déficit de la CII (535 millions de francs) et les pertes subies depuis la fusion avec Honeywell, les actionnaires, les pertes antérieures (75 millions de francs).

Une société financière est créée, son capital repartit entre Thomson à 55%, la CGE 29%, Schneider 14%. Devenu holding la CII B contrôlera deux filiales dont celle de Toulouse et des Andelys avec les gros ordinateurs, les petits (Mitra) et certains équipements pour les télécoms. L'Etat versera une subvention de 200 millions de francs sur 4 ans.

Les salarié-e-s avec leurs organisations syndicales se mobiliseront à nouveau, actions diverses, démarches juridiques du CCE devant les tribunaux, négociations pour maintenir les acquis, éviter les licenciements, limiter les mutations.

Le 1^{er} juin 1976 un protocole d'accord est signé avec la direction qui s'engage à ne procéder à aucun licenciement jusqu'à juin 1977, l'usine de Toulouse est sauvée, elle poursuivra son activité, sera nationalisée en 1982, subira d'autres restructurations jusqu'à Thales aujourd'hui dont elle fait partie, avec ses 83000 salarié-e-s répartis dans tout le groupe et dans 68 pays.

En conclusion et dans un esprit visionnaire nos journalistes indiquaient en 1976 un projet de société :

« Les problèmes posés par la politique giscardienne, avec cette alliance avec Honeywell, vont bien au-delà des seuls aspects industriels et économiques ; demain l'informatique intégrera l'ensemble des industries connexes (composants, télécommunications, automatismes, audiovisuel...)

La communication s'effectuera par satellites, de vastes réseaux (collecte, transport, traitement, distribution des données) reliés entre eux distribueront cette énergie informatique.

Chaque citoyen sera branché sur eux, comme il l'est aujourd'hui sur ceux du gaz ou de l'électricité, ce sera l'achèvement de cette société de communication, si riche d'espairs et si lourde de menaces.

Seuls quelques groupes multinationaux privés et américains (IBM) contrôleront l'ensemble de ces réseaux complexes, ils imposeront par la force des choses leurs propres conceptions de l'informatique.

Ils distribueront des services, et à travers eux, un type de société sera imposé aux citoyens des Etats qui n'auront pas conservé la maîtrise de leur industrie informatique. »

Aujourd'hui avec la révolution numérique nous pouvons mesurer combien la maîtrise de l'industrie informatique à cette époque, notre souveraineté et indépendance, des coopérations européennes et internationales mutuellement avantageuses, ont gravement manqué.

Ne recommençons pas les erreurs du passé, on ne peut laisser au privé les nouvelles activités numériques qui répondent aux besoins de tous. Pour la CGT la puissance publique doit mobiliser ces avancées technologiques selon une logique de service public.

De nouveaux défis sont donc posés à toutes les forces progressistes pour redonner à notre pays, à l'Europe, au Monde, les moyens humains, industriels, financiers, pour répondre aux immenses besoins de l'humanité et enjeux de notre siècle.

Gerald Veirier

Ancien secrétaire du syndicat CGT, ouvrier CII Toulouse